

Aménagement du secteur de la Place Le Plateau

Le vaste secteur situé entre le Parc Cartier au nord et la rue Beaubien au sud constitue la principale réserve de terrains « à développer » à des fins résidentielles sur le territoire de la Ville.

Diagnostic

Compte tenu de la faible croissance du nombre de ménages qui est anticipée, il est probable que le rythme de construction de nouvelles résidences dans ce secteur soit lent au cours des prochaines années. L'objectif de la Ville n'est d'ailleurs pas d'y orienter l'essentiel de la croissance démographique, bien au contraire, puisque l'objectif de densifier les quartiers centraux demeure prioritaire.

Il n'en demeure pas moins que le développement de ce secteur pourra répondre à une certaine demande pour des constructions neuves dans un environnement moins dense. Il offre surtout l'opportunité de développer un quartier où les attraits paysagers contribuent à créer un milieu de vie de qualité supérieure.

En effet, la topographie du secteur permettra d'offrir des vues sur le fleuve à la majorité des terrains résidentiels qui s'ajouteront. Les espaces publics devront également être conçus et réalisés de manière à mettre en valeur ce capital paysager.

Le projet

Le projet de développement déposé est situé dans le prolongement des rues Alice-Savard et Stanislas-Belle, à l'ouest de la rue des Plateaux et au sud du Parc Cartier. Le terrain est un plateau incliné vers le nord, bordé par deux accidents topographiques parallèles et de fortes pentes : un talus glaiseux au nord et une crête rocheuse au sud. Ces deux barrières géographiques enclavent le site et font des liaisons avec le reste de la ville un des principaux défis que pose son aménagement.

À la différence des premières phases de la Place Le Plateau, l'extension projetée sera raccordée aux réseaux d'aqueduc et d'égout. C'est pourquoi le lotissement prévoit des terrains beaucoup plus petits et une densité plus forte. Le projet dans son ensemble prévoit un total de 400 logements répartis entre les maisons unifamiliales isolées, unifamiliales jumelées, unifamiliales en rangée et multifamiliales.



Un pôle de quartier

Le projet prévoit une gradation des densités résidentielles vers le centre du quartier, en plus de l'implantation de commerces de proximité de manière à créer un véritable pôle de quartier. L'objectif est de créer un pôle où l'ambiance, la densité et l'achalandage piéton permettront de rendre viables de petits commerces de proximité (café, dépanneur, nettoyeur, etc.) au rez-de-chaussée de certains immeubles.

Un parc linéaire reliant le Parc Cartier au parc des Chutes

La trame viaire et parcellaire du secteur de la Place Le Plateau est planifiée autour d'un parc linéaire qui assurera une communication nord-sud entre le Parc Cartier et la rue Beaubien et éventuellement jusqu'à la rue Hélène, vers le parc des Chutes. Ce parc linéaire traversant le cœur du nouveau quartier proposera également des aires de repos et de récréation au bénéfice des familles. Sa particularité sera surtout d'offrir à tous les citoyens de la ville un parcours paysager d'exception, avec des vues vers le fleuve, l'estuaire de la rivière du Loup et le mont Pilote.



À long terme, le parc linéaire du quartier de la Place Le Plateau permettra de relier le secteur du Parc Cartier à l'entrée du parc des Chutes sur la rue Hélène. Le parcours emprunterait alors la crête rocheuse qui court parallèlement à la rue Beaubien.

